

## L'édito

### > 2007, 2008, années d'élections

L'année 2007 a été marquée par des élections importantes au plan national puisque chaque citoyen inscrit sur les listes électorales a été invité à se rendre dans les bureaux de vote pour élire tout d'abord le Président de la République, puis le député de sa circonscription. Nous le savons, Saint-Denis-lès-Bourg, grâce à l'engagement citoyen de chacun d'entre-nous a remporté le concours départemental des Mairiennes du civisme dans la catégorie des communes de 3 501 à 10 000 inscrits avec un taux moyen de participation de 76,9 %.

Le maire a reçu des mains de monsieur le Préfet de l'Ain la plaque symbolisant cette distinction, puis, monsieur le Président de la fédération nationale des anciens maires et adjoints de France lui a remis le diplôme qui l'accompagne. Ces deux éléments de reconnaissance citoyenne appartiennent à chacun de nous et ont trouvé leur place dans les locaux de la maison commune.

2008 sera aussi une année importante sur le plan électoral puisque chacun sera appelé aux urnes pour élire le prochain conseil municipal qui prendra en charge les destinées de la commune de 2008 à 2014.

Il serait souhaitable que la participation de chacun de nous à ce scrutin soit à la hauteur de celle de 2007.

Nous confirmerons ainsi la réputation de notre commune reconnue pour son sens du devoir et du civisme et nous prouverons tout l'intérêt que nous lui portons en étant acteur de son avenir. ●

Le maire



> p. 2



> p. 3



> p. 4



## S O M M A I R E

> Conseil municipal .....PAGE 2

> Cadre de vie  
Quartier de la Viole  
Chaufferie bois  
Rond-point de Chalandré .....PAGE 3

> Vie locale  
Tournoi international de judo  
Une BD née à Saint-Denis  
Colis de Noël  
Mémoire d'école  
Du côté des associations  
Les dates à retenir .....PAGE 4

## Petite unité de vie Bienvenue à la Chenevière

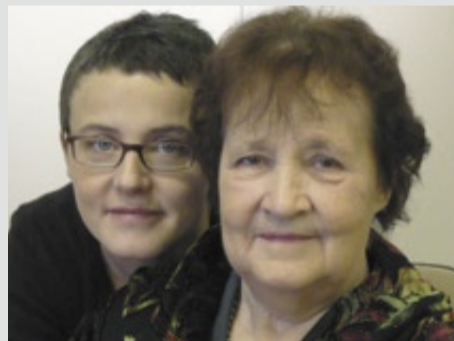
Après plus d'un an de travaux, la résidence pour personnes âgées accueillera bientôt ses premiers locataires.

Lieu de vie convivial et sécurisé, proche du centre-village, la PUV est aussi un lieu d'animation et de rencontres intergénérationnelles.

« Je vis seule depuis mai, je ne pouvais plus rester: c'était trop grand, ça se dégradait, il y avait les escaliers. Ici, c'est bien, les volets sont pratiques, la douche aussi, j'ai un balcon avec une belle vue, je vais y trouver bon! On est plus libre que dans une maison de retraite. À midi, je ferai connaissance avec les résidents. Ma fille viendra toujours me voir, elle est plus sécurisée pour moi maintenant » témoigne Renée Villard, une des premières locataires de la Chenevière. Ses propos résument l'état d'esprit qui règne déjà dans cette nouvelle maison dont la construction s'achève en ce début d'année: sécurité et convivialité. Troisième mot-clé: proximité. Le nouvel équipement est implanté non loin du centre-village et tout près du futur pôle socio-culturel.

Petite unité de vie (PUV) pour personnes âgées valides ou en légère perte d'autonomie, la Chenevière est une résidence non médicalisée, qui réunit 22 logements individuels locatifs, tous équipés d'un coin cuisine et de sanitaires adaptés, autour d'espaces et de services communs: restauration, animation...

Les 10 et 11 décembre, des visites du bâtiment en cours de finition ont permis aux personnes intéressées de découvrir la future résidence. « J'ai reçu une soixantaine de demandes de renseignements, dont



Sophie Vanderheyden, responsable de la PUV, et Renée Villard, une des premières locataires.

la moitié de personnes hors de l'Ain pour un rapprochement familial. 19 personnes sont venues visiter » explique Sophie Vanderheyden, responsable de la PUV, en poste depuis mi-octobre. À ce jour, la liste d'inscrits compte 15 noms, pour la plupart des femmes seules, de 74 à 87 ans. Les arrivées seront étalées dans le temps,

afin de préserver une ambiance souhaitée familiale et conviviale.

### > Donner une âme aux murs neufs

« C'est un espace ouvert, un lieu d'animation et de rencontre, dans le respect de la vie privée de chacun » souligne Sophie Vanderheyden. Elle et son équipe de trois salariées au savoir-faire



L'équipe de personnel: Christine Garçon, Magali Boivin, Catherine Tillio et Sophie Vanderheyden.



Le chantier de construction a duré quinze mois.

polyvalents et complémentaires ne manquent pas d'idées pour faire vivre le lieu et inviter les résidents à garder bon pied, bon œil et bon moral. Un « coin coiffure » sera aménagé. Des ateliers sur « la santé en mangeant après 60 ans » sont prévus, en partenariat avec le centre communal d'action sociale. Des rencontres intergénérationnelles aussi, avec le centre de loisirs. Appel a été lancé à tous les habitants de Saint-Denis, bricoleurs et artistes, pour offrir des objets faits main mêlant le décoratif et l'utile: exposés en mars lors des journées portes ouvertes, avec goûter festif réunissant les participants, ils donneront un peu d'âme aux murs neufs. Déjà un tableau du Lubéron et deux sculptures sur bois sont arrivés. À suivre. ●

### > Gestion associative

L'association de gestion de la PUV est née en 2005, avec pour mission de créer la structure et gérer son fonctionnement. « Une équipe de l'association, comprenant René Colignon, Jo Ferrand et Jean-Marie Pelot, a suivi régulièrement le chantier » souligne son président, Paul Dresin. La résidence a été réalisée par Bourg Habitat, dans un esprit « haute qualité environnementale », et est reliée à la nouvelle chaufferie bois.

### > Un réseau actif

Deux autres PUV ouvrent leurs portes en début d'année, à Péronnas et Viriat. L'Ain compte également plusieurs MARPA (maisons d'accueil rurales pour personnes âgées). Elles se sont unies en un réseau de partage d'idées, d'expériences, de services, de projets.

**■ Débat d'orientation budgétaire 2008**

Présentées au conseil municipal le 18 janvier, les orientations budgétaires 2008 s'inscrivent dans la continuité et la poursuite des actions de développement de la commune et dans le respect des objectifs fixés en 2007 :

- pour le budget général :**
- des dépenses de fonctionnement en baisse par rapport à 2006 ;
  - des recettes de fonctionnement en progression ;
  - d'où une épargne de gestion de 1 249 000 €, en progression de 7% ;
  - une dette maîtrisée, en capacité de permettre l'absorption des projets en cours et à venir, notamment le pôle socio-culturel, le schéma directeur du nouveau pôle scolaire, la requalification de la RD 936, le parking Est du gymnase, l'aménagement du site de la Viole et du cœur Village, la construction d'un local de rangement à la salle des fêtes, ainsi que les travaux de voirie et d'éclairage public.

- pour le budget annexe assainissement :**
- une épargne de gestion de 397 000 €, en progression de 18 % ;
  - une dette en baisse et maîtrisée par le non-recours à l'emprunt sur les derniers exercices budgétaires, en capacité de permettre l'absorption des travaux de mise à niveau de la station d'épuration, des travaux d'assainissement pluvial au niveau intercommunal, de l'amélioration des postes de relevage ainsi que de la réhabilitation des réseaux, notamment ceux de l'avenue de Trévoux.

**Perspectives 2008**  
Les ressources financières de la commune s'appuieront sur ses revenus propres ( locations diverses...), sur les dotations de l'État et sur la fiscalité. Cette dernière intègrera la revalorisation des bases décidée par l'État pour 1,60 %. La progression éventuelle des taux ne concernera pas les taxes foncières. Le budget assainissement intègrera une variation modérée de la taxe d'assainissement et nécessitera une mise à jour des conditions de gestion et d'entretien de la station d'épuration avec la commune de Saint-Rémy. Le budget de la régie de l'énergie sera consacré à l'achèvement des paiements de la chaufferie bois et du réseau de chaleur, et à la mise en œuvre de la gestion technique et financière des opérations de production et de revente de thermies.



Vue aérienne du quartier de la Viole.

**■ Zones non constructibles**

Le conseil a accepté, sur proposition du maire et de la commission urbanisme, de solliciter l'intervention de la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour exercer en cas de besoin son droit de préemption lors de transactions touchant des terrains classés en zone NC et présentant un intérêt pour la préservation des zones agricoles.



**■ Jumelage avec Redea**



Lors de l'accueil de la délégation roumaine en août 2007.

Le comité remboursera à la commune la somme de 12 855 €, avancée par celle-ci, pour l'accueil en août 2007 d'une délégation roumaine. Compte tenu des aides de l'Union européenne, la charge résiduelle de la commune est de 5 144 €. Cet arrêté des comptes solde un séjour de qualité et de convivialité, et une action positive du comité de jumelage.

**■ Rue du Calidon**

Par convention avec la commune de Viriat, la prise en charge de l'éclairage public, avec l'arrivée du lotissement artisanal, sera répartie sur la base de 72,75 % pour Viriat et 27,25 % pour Saint-Denis. Viriat assurera la maîtrise d'ouvrage des installations. La voie desservant ce lotissement a été à l'unanimité dénommée rue de l'Artisanat.

**> SÉANCES des 7 DÉCEMBRE et 18 JANVIER**

**■ Affaires scolaires**

Ordre du jour dense en décembre, avec l'examen de tous les procès-verbaux des conseils de classe, le bilan de la rentrée, les projets et activités des écoles, l'évolution du syndicat des collègues, et le dispositif RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté). Les effectifs 2007/2008 s'élèvent à : 106 élèves à l'école maternelle Village, 166 à l'école élémentaire Village, 90 à l'école maternelle Les Vavres, 113 à l'école élémentaire Les Lilas, 511 au collège Yvon Morandat. A l'unanimité, le conseil municipal a décidé, à compter de 2008, de participer aux frais de fonctionnement du RASED, estimés à 1 €/an/élève.



**■ Enseignement musical**

Dans le cadre de la réflexion de L'agglo sur le transfert de la compétence musicale et au cours de la discussion sur les activités des écoles de Saint-Denis, le conseil municipal a souligné l'action de la commune qui, depuis plusieurs années, met à la disposition des deux écoles maternelles et de l'école élémentaire 12 heures hebdomadaires d'intervention et de découverte musicale.



Thibaut Larue fait découvrir la musique aux écoliers.

**■ Marché hebdomadaire**

Une étude d'impact sera engagée pour relancer l'attractivité du marché du dimanche, pour les commerçants et la clientèle. Une consultation sera faite auprès de la Chambre de métiers et de la Chambre de commerce.



**■ Pôle socio-culturel**

Le 4 décembre, la commission d'appel d'offres pour les travaux de construction a choisi les entreprises. 3 lots n'ont pu être attribués et vont être reconsultés : démolition, ascenseur, abords - espaces verts - clôtures. 15 lots sont attribués pour un montant HT, y compris certaines options, de 1 757 984 €.

**■ Plan local d'urbanisme**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le document d'arrêt du PLU. L'enquête publique sera soumise à la population après le renouvellement du conseil municipal.

**■ Convention avec l'EPFL**

Conformément à sa précédente délibération confiant à l'Établissement public foncier local de l'Ain l'acquisition de la propriété Chanel, place du Village, et le portage financier de l'opération, le conseil municipal a accepté la convention de mise à disposition de cet immeuble à la commune, en cas de besoin, durant les quatre ans de portage financier.

**> État civil**

**NAISSANCES :** Calie et Emma Jacques (15/11), Jérémy Tastet (17/11), Constance Vuono (29/11), Nilo Guillermin (04/12), Robin Lietot (07/12), Louise Albert (15/12), Ninon Perreaut (25/12), Héloïse Pradier (27/12), Marion Cuomo (27/12), Camille, Justine Pirollet (01/01/08), Marta Garcia-Borreguero (10/01/08).

**DÉCÈS :** Patrick Gayet (24/12), Georges Morel (07/12), Henri Michon (22/12), Marcelle Povel (20/12), Jacques Desbenoit (28/12), Antoine Perradin (19/01/08).

**■ En visite à l'Institut des jeunes sourds**



Le dialogue s'est établi tout de suite entre les enfants.

Mercredi 5 décembre, une dizaine de membres du conseil municipal d'enfants ont été accueillis par un petit groupe d'élèves de l'Institut des jeunes sourds (IJS) à Bourg-en-Bresse, pour un après-midi de rencontre conviviale. Un long et passionné échange de questions-réponses directes et sans tabou s'est établi entre les jeunes, via une traduction assurée par une éducatrice. Les jeunes conseillers ont été aussi très curieux de s'initier au langage des signes. Chacun a appris à « dire » son prénom, bonjour, au revoir et

autres mots quotidiens. Place ensuite au sport : sourds et entendants se sont lancés ensemble dans une partie enjouée de ballon prisonnier, avant d'attaquer le goûter. Cette ouverture sur le handicap et la différence ne s'arrête pas là : les jeunes conseillers ont relaté leur expérience auprès de leurs collègues du conseil, certains ont mené des recherches sur la surdité et ceux qui ont des voisins malentendants les saluent désormais en langage des signes !

**Centre nautique et prévention routière**

La commission Communication prépare une sortie au Carré d'eau. Pas la peine d'emporter les maillots ! Il s'agira d'une visite technique pour découvrir comment fonctionne au quotidien un centre nautique. La commission *Mon environnement, ma commune* souhaite sensibiliser les jeunes cyclistes aux règles de circulation. Un prochain numéro du bulletin *Le Petit Citoyen* est en projet.

**Enquête INSEE**

Du 2 janvier au 31 mars, l'INSEE\* mène une enquête statistique sur l'incivilité (qualité de l'environnement de l'habitat et problèmes d'insécurité). Les personnes retenues dans l'échantillon sont avisées du passage de l'enquêteur, porteur d'une carte officielle d'accréditation. Merci de lui réserver un bon accueil.

\* Institut national de la statistique et des études économiques

**Élections municipales**

Les élections se dérouleront les dimanches 9 et 16 mars 2008.

**Ateliers Moyen Age**

Ouverts gratuitement à tous, les ateliers créatifs proposés par la commune ont repris en décembre. Objectif : préparer une journée d'animation pour 2009, autour du thème du Moyen Age. Les participants à l'atelier lecture ont choisi des textes, qu'ils travailleront avec un intervenant professionnel. L'atelier cuisine, qui se réunit une fois par mois, expérimente des recettes d'antan. Prochains rendez-vous : 28 février, 21 mars, 17 avril, 23 mai et 20 juin, de 18 h 30 à 22 h, à la salle des fêtes. Un atelier de création de décors et costumes complètera au printemps les deux précédents. Tél. 04 74 24 45 43 (bibliothèque) 04 74 24 45 50 (pôle socio-culturel)



Lors d'un atelier cuisine en 2007.

**Améliorer votre logement**

Lancée par L'agglo en 2005, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est un dispositif qui permet aux propriétaires de bénéficier d'aides\* pour améliorer leurs logements : réhabilitation d'un logement vétuste, adaptation pour personnes âgées ou handicapées, rénovation d'un logement vacant pour le remettre sur le marché ou création d'un logement locatif dans un bâtiment non affecté à l'habitation.

Les subventions vont de 15 % à 80 % du montant des travaux pour les propriétaires bailleurs, de 20 % à 70 % pour les propriétaires occupants (montant plafonné par l'Agence nationale pour l'habitat, ANAH).

Sur Saint-Denis, 8 opérations menées par des propriétaires occupants ont ainsi reçu des aides s'élevant en moyenne à 42 % du total des travaux (68 % du total des montants subventionnables).

Attention, l'OPAH est limitée dans le temps : elle s'achève en juin 2010. Des plaquettes d'information sont disponibles en mairie.

Contact : CAL-PACT de l'Ain  
Tél. 04 74 21 02 01 (Denis Perrin)

\* de divers partenaires : ANAH, L'agglo, Conseil régional, Conseil général, caisses de retraite, etc.



La rue de Schutterwald en travaux.

# Quartier de la Viole Chronique d'une métamorphose

**Enjeu important pour le futur développement du cœur de village, le secteur de la Viole s'ouvre à l'urbanisation, tout en préservant son environnement paysager.**

Des logements locatifs en construction, la petite unité de vie pour personnes âgées La Chenevière, le futur pôle socio-culturel et un vaste ensemble de terrains s'ouvrant à l'urbanisation et la commercialisation : non loin du centre-village, tout le quartier de la Viole – du nom du ruisseau qui le traverse – est en train de naître. Qui dit nouveaux équipements dit nouvelles voies de circulation. Débutés durant l'été 2007, les travaux sont allés bon train.

Une nouvelle rue, perpendiculaire à la rue des Écoles et à la rue Prévert désormais prolongée, est sortie de terre : la rue de Schutterwald, qui desservira notamment le pôle socio-culturel. Longueur : 350 mètres. Largeur : 5,50 m dans sa partie à double sens de circulation, 3,50 m dans sa partie à sens unique. Prolongée, la rue Prévert desservira la future résidence du même nom, réalisée par Bourg Habitat, et la PUV La Chenevière. Un éclairage public identique à celui de la rue des Écoles sera installé.

Les modes de déplacement doux sont loin d'être oubliés : le long de la Viole, une voie piétonne et cyclable bidirectionnelle, de 4,50 m de large, est en cours de finition. Elle invite à la promenade et permet de relier aisément les abords de la laiterie-fromagerie au



De nouveaux espaces de circulation, dont une large voie réservée aux piétons et cyclistes, desserviront le quartier.

centre-village. Une passerelle en bois reliera la rue Prévert à cette voie « verte ».

**Perspective paysagère**

Ces aménagements de voirie ouvrent de nouvelles perspectives d'urbanisation à ce secteur, où de futurs services, commerces et pôles d'habitat seront les bienvenus. Prenant en compte les contraintes environnementales et la préservation des espaces naturels, ils ouvrent aussi de nouvelles perspectives paysagères. La vue sur le centre-village et l'église, qui s'offre au regard le long de la Viole, sera préservée. Tous les terrains ne seront pas urbanisables : près de 2 hectares d'espaces naturels resteront verts. Une

étude d'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), inscrite au Contrat de développement Rhône-Alpes (CDRA), est menée sur le secteur par un bureau spécialisé pour définir un cahier des charges soumis aux futurs opérateurs immobiliers.

Poursuivre l'aménagement et le développement de ce quartier, en lien avec celui du centre-village, constituera assurément un des points clés des années à venir pour la future équipe municipale.



La rue Prévert rejoint la rue de Schutterwald.



Le chantier a démarré durant l'hiver.

**La chaufferie bois en service**

Débuté en mai 2007, le chantier de construction de la chaufferie bois arrive à terme. Une pré-réception de travaux a eu lieu le 25 janvier. Le nouvel équipement est opérationnel mais exige une mise en service progressive de l'énergie bois : au fil des mois, les calories émises par la chaudière complémentaire gaz laisseront place à celles produites par la chaudière bois.

La chaufferie dessert l'ensemble des bâtiments publics, la petite unité de vie La Chenevière et la future résidence Prévert.

L'ensemble chaufferie + réseau de chaleur est géré par une régie municipale autonome financièrement. Le 4 décembre, la commission d'appel d'offres a procédé au choix de l'exploitant : le marché d'exploitation de chauffage et d'eau chaude sanitaire, d'approvisionnement en bois et gaz, et de maintenance des installations a été confié à la société Dalkia France. Le contrat est établi pour une durée de 12 ans. ●



Durant les travaux.

**Du nouveau à Chalandré**

Les travaux d'aménagement du rond-point de Chalandré, sous maîtrise d'ouvrage de L'agglo, ont démarré mi-décembre et devraient s'achever mi-avril. Le futur giratoire facilitera la traversée de la rocade.

Les chemins du Moulin Neuf, du Mont et de Chalandré n'ont pas vocation à devenir des voies de contournement, mais doivent rester des voies de desserte sécurisées pour les riverains. Afin d'inciter les automobilistes à ralentir sur cet axe, une étude a été lancée sur l'aménagement d'équipements dissuasifs (étranglements, carrefours...). Ses résultats seront communiqués avant fin avril. ●

# Les dates à retenir

## > CONSCRITS

### • Banquet des classes

Les conscrits des classes en 8 et 3 souhaitant participer au banquet du **dimanche 17 février** peuvent encore s'inscrire lors de la permanence du **dimanche 3 février**, de **9 h 30 à 12 h**, à la salle des associations, ou adresser un courrier à Corinne Morin (772, av. de Trévoux 01000 Saint-Denis). Le week-end de festivités s'achèvera par les matefaims des croûtonniers à **17 h**, **lundi 18 février**.

## > LIVRE

### • Club lecteurs

L'équipe de la bibliothèque propose des rencontres conviviales afin de partager vos impressions de lecture, vos coups de cœur pour un livre ou un auteur. Premier rendez-vous pour mettre en place ce club lecteurs **jeudi 7 février**, à **20 h**. **Tél. 04 74 24 45 43**

## > SOLIDARITÉ

### • Jumelage avec Shantivanam (Inde)

Le comité de Saint-Denis de l'association LACIM (Les Amis d'un coin de l'Inde et du monde) invite à une soirée d'information, **samedi 9 février**, à **20 h 30**, à la salle du foyer, sur son action de solidarité menée en Inde du Sud depuis 30 ans. Entrée libre. **Tél. 04 74 24 20 81 (Marie-Thérèse Bouilloux)**. [www.lacim.fr](http://www.lacim.fr)

### • Téléthon 2007

Le **7 décembre**, 250 personnes ont participé au repas choucroute organisé au profit du Téléthon. Le lendemain, les randonneurs ont sillonné les chemins communaux, sous la conduite de Saint-Denis rando et cyclo. Ce week-end a remporté un bon écho et a permis de collecter la somme de 3691 €.

## > ANIMATION

### • Marché aux livres

**Dimanche 20 avril**, la salle des fêtes accueillera le 2<sup>e</sup> marché aux livres, organisé par l'Association du livre et du disque d'occasion. Rendez-vous toute la journée. Une petite dizaine d'exposants proposeront des ouvrages et des disques, pour toutes les bourses. Le matin, le marché alimentaire se tiendra devant la salle des fêtes.



Lors du 1<sup>er</sup> marché aux livres et disques, en janvier 2007.

## > ENVIRONNEMENT

### • Collecte des encombrants

L'agglo organise des collectes de déchets encombrants à domicile, pour les personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie. Pour la prochaine, il suffit de téléphoner les 8 et 9 avril au **04 74 50 63 44**.

1, place de la Mairie  
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg  
01005 Bourg-en-Bresse Cedex  
Tél. 04 74 24 24 64  
Fax 04 74 24 35 05

[www.ville-saint-denis-les-bourg.fr](http://www.ville-saint-denis-les-bourg.fr)  
[ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr](mailto:ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr)



Douze judokas du club participeront à cette compétition internationale.

## Tournoi international de judo

Plus de 200 judokas de France, Allemagne, Espagne, Italie, Grande-Bretagne, Irlande, Suisse, Algérie et Ouzbekistan sont attendus les 23 et 24 février au gymnase municipal : le Saint-Denis Dojo organise un premier grand tournoi international, l'Open Bresse, avec le soutien de divers partenaires publics et

privés. La compétition est ouverte aux cadets, juniors et seniors, masculins et féminins. Le public est cordialement invité. Entrée libre. ● Le week-end se prolongera par un stage animé par Pierre Neyra (4<sup>e</sup> dan), les 24 et 25 février. **Tél. 04 74 24 64 20**  
<http://openbresse.unblog.fr>



## Une BD née à Saint-Denis

Olivier Marin, infographiste résidant à Saint-Denis, et Marine Bourgeay, attachée de presse, originaire de la commune, ont co-signé un premier

album BD, style « ligne claire », *Michelle - Les mystères de l'Est*. Il a réalisé les dessins, elle a écrit le scénario de cette histoire policière plongeant le lecteur en pleine « guerre froide ». Paru en octobre aux éditions Paquet, l'album est disponible en librairie. ●

## Colis de Noël

Chaque année, le Centre communal d'action sociale offre aux habitants âgés de 75 ans et plus, au choix, le repas du 14 juillet, un colis gourmand de Noël ou un cadeau culturel. En décembre, les 193 personnes ayant choisi le colis l'ont reçu à domicile, apporté par un membre du CCAS ou un conseiller municipal. Quelques enfants de la commission Temps libre solidarité santé du conseil municipal d'enfants ont accompagné ces visites. La carte de vœux jointe au colis était illustrée par un dessin réalisé par les enfants du CME. ●



René Colignon et son petit-fils Jules Fournier (du CME) ont apporté un des colis.

## ■ Mémoire d'école

Appel est lancé à tous les anciens élèves de l'école du Village : le pôle socio-culturel, en partenariat avec l'école, a lancé le projet *Mémoire d'école*. Objectif : retrouver et faire vivre l'histoire de cette école qui sera partiellement détruite en 2008 et reconstruite. Photos de classe, documents, anecdotes et témoignages sont les bienvenus et serviront de base à la réalisation d'un livre-DVD.

Une classe de CP est déjà à l'œuvre : les écoliers ont rencontré deux anciens élèves, Mme Curt et M. Robin, et préparent un court métrage, *L'école 50 ans en arrière*, avec le soutien technique de Pyramide. ● **Tél. 04 74 24 45 50**  
(Olivier Molé, pôle socio-culturel)



Lors de la rencontre avec M. Robin.

## Du côté des associations

### > Rendez-vous au Carnaval

Parents et enfants déguisés sont attendus nombreux samedi 8 mars au Carnaval 2008 organisé par l'ACS (Association culturelle et sportive), en partenariat avec le pôle socio-culturel et Pyramide. Top départ à 16 h 30 devant la salle des fêtes pour une déambulation à travers le village. Les déguisements les plus originaux seront primés. L'après-midi s'achèvera par un bal familial avec crêpes maison. Boissons et confettis seront en vente. Une réunion de préparation pour les parents aura lieu le mercredi 20 février, salle 7 (face à l'église), à 20 h. ● **Tél. 04 74 24 45 50 (Olivier Molé, pôle socio-culturel)**



Près de 300 personnes avaient participé au Carnaval 2007.

### > À la Boule joyeuse

Le club s'est qualifié pour le 2<sup>e</sup> tour du championnat des associations sportives du secteur bressan. Lors de l'assemblée générale du Comité bouliste de l'Ain, Émile Bardet et Serge Brevet ont reçu un diplôme de reconnaissance de la Fédération française du sport boules. ●



### > Vacances interculturelles

Les cultures et les cuisines du monde sont au cœur de l'année 2008 au centre de loisirs de l'association Pyramide. Au programme des mercredis de janvier et février : des ateliers, jeux et sorties pour découvrir les arts, les traditions et les carnivals de divers pays, et des menus gourmands aux saveurs d'ailleurs. Le Carnaval sera aussi le thème des vacances, du 18 au 29 février. Deux séjours neige à Mijoux sont également proposés. ● **Tél. 04 74 24 22 71**  
<http://sataplu.zeblog.com>



Découvrir les pays du monde.

### > 2<sup>e</sup> Festival d'Accords Musique

Au programme, à la salle des fêtes : à 20h30, vendredi 8 février, le groupe jazz *Les Doigts de l'homme*, et samedi 9, *Tribute to Phil Collins*. Dimanche 10, à 16 h, une centaine de musiciens et danseurs seront sur scène pour un grand spectacle gratuit *Musiques de l'Est*. ● **Tél. 06 78 71 31 58**  
[www.accordsmusique.moonfruit.fr](http://www.accordsmusique.moonfruit.fr)

### > Chorale Amitié Rencontre

Elle vous invite à son spectacle « La maison de vacances » le vendredi 4 et le samedi 5 avril à 21 heures. Il s'agit d'une histoire illustrée de chansons françaises de différentes époques. ●

### > Découvrir la Roumanie

Le comité de jumelage Saint-Denis / Redea organise un séjour en Roumanie du 13 au 19 août, dans le cadre de la fête du 15 août de Redea. Au programme : accueil chez l'habitant, découverte de la région, visite de Bucarest. Inscriptions avant le 15 février. ● **Tél. 04 74 21 52 61 (Maurice Chagneux)**  
ou **04 74 24 31 61 (Alain Josserand)**

## Les rendez-vous

### FÉVRIER

- **Samedi 2** : concours de belote des Donneurs de sang.
- **Dimanche 3** : quine loto du Sou des écoles.
- **Du vendredi 8 au dimanche 10** : festival d'Accords Musique.
- **Samedi 9** : soirée infos de LACIM.
- **Jeu 14** : thé dansant du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 16** : film espagnol « Cria Cuervos » (quinzaine du cinéma étranger).
- **Dimanche 17** : banquet des classes.
- **Lundi 18** : soirée matefaims des conscrits.
- **Jeu 21** : concert jazz manouche d'Accords Musique.
- **Vendredi 22** : remise des prix du comité de fleurissement.
- **Samedi 23/dimanche 24** : Open Bresse (judo) ; salon des Vins des Amis de la Veyle.

### MARS

- **Samedi 1<sup>er</sup>** : concours de belote de la Boule joyeuse.
- **Dimanche 2** : concert classique d'Accords Musique.
- **Jeu 6** : thé dansant du comité de fleurissement.
- **Samedi 8** : carnaval de l'ACS. Tournoi local de Questions pour un champion
- **Jeu 13** : conférence de Pausanias.
- **Samedi 15** : matinée café-théâtre de l'ACS.
- **Samedi 15/dimanche 16** : Transversale des As.
- **Dimanche 16** : compétition départementale d'escalade avec Roc'Altitude.
- **Mercredi 19** : commémoration du cessez-le-feu en Algérie avec les ACPG.
- **Samedi 22** : chasse aux œufs du Sou des écoles.
- **Samedi 29** : rencontre de gymnastique de l'ACS.
- **Vendredi 28** : AG des Donneurs de sang.
- **Samedi 29/dimanche 30** : concert Caraïbes d'Accords Musique.